



**CFA  
AGRICOLE  
DE L'AUDE**

Scannez-moi  
Pour + d'info



EN COURS D'HABILITATION

**RNCP MASAF : 39681**  
(31/12/2029)  
**NSF : 210**  
**Fiche ROME : A1414**

**BTSa**  
Niveau 5

# Aménagements Paysagers

*Façonnez les paysages de demain avec  
des compétences durables*



**Formation  
en Alternance**

**BTSA Aménagements Paysagers : devenez un expert en  
création et gestion des espaces verts**

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans  
(pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent

**Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer des travaux de conception et l'entretien des espaces verts dans une logique de développement durable.**

## Au programme

- Piloter des équipes sur des chantiers d'aménagements paysagers
- Créer, entretenir et réhabiliter des espaces verts intégrant les enjeux environnementaux
- Gérer un projet paysager dans ses aspects techniques, économiques et organisationnels
- Concevoir et adapter des aménagements aux besoins des clients et aux contraintes du territoire

## CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

### 2 ans de formation en alternance

- **1365h** en centre
- **1900h** en entreprise
- **5 semaines** de congés payés

## MODALITES D'EVALUATION

**Le diplôme du BTSa Aménagements paysagers est constitué de 8 blocs de compétences.**

- Formation semestrialisée. Validation de 4 semestres
- 100% contrôle continu

## Les + de la formation

- **Immersion professionnelle** et acquisition d'une expérience de terrain avec l'alternance
- **Flexibilité des parcours** grâce à l'individualisation et la semestrialisation
- **EIL 2.0 : Découverte des dernières innovations** : drone, appli connectées, IA appliquée à l'aménagement paysager



## REFERENTIEL DU DIPLOME

### Modules d'enseignements généraux :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

### Modules d'enseignements professionnels :

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/ap/ap-2024>

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Chantiers pédagogiques et travaux pratiques chez des collectivités partenaires
- Visites techniques auprès des acteurs de la filière paysagère audoise

## FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation  
Contactez-nous pour plus d'information.

## APRES LA FORMATION

### Poursuite d'études

- Licence professionnelle (conception, gestion, entretien, ) dans le cursus LMD (licence, master, doctorat)
- École d'ingénieur spécialité paysage
- École Supérieure d'architecture des jardins (sur concours)  
Classe préparatoire ATS
- Certificats de Spécialisation

### Débouchés métiers

- Technicien paysagiste
- Chargé des travaux d'espaces verts
- Jardinier en chef
- Paysagiste d'intérieur
- Concepteur de paysage
- Technico-commercial du paysage

*Prêt(e) à donner vie aux paysages de demain ?*

**Rejoignez-nous dès maintenant !**



**SITE DE NARBONNE**

**Lycée Martin Luther King**

**Avenue des Etangs**

**11 100 NARBONNE**

**04 68 41 36 39**

**cfa.aude@educagri.fr**

**www.campusterreetnature.fr**

**@fpca11** sur    



Lycée Charlemagne  
Lycée Martin Luther King  
CFA agricole de l'Aude  
CFPPA des pays d'Aude  
Domaine Lycée Charlemagne

